

Extrait des délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2023-9-4-5

Séance du lundi 13 novembre 2023

POLITIQUE DE L'HABITAT-PROPOSITION AVENANT N1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN NPNR

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, DA SILVA ADRIANO Valérie, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARTIN Monique, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

ADRIAN Daniel donne procuration à BEHA Nicole
BUFFA Jean-Claude donne procuration à ESCHLIMANN Michèle
CLAUSS Robin donne procuration à KALTENBACH-ERNST Nathalie
COUCHOT Alain donne procuration à RAPP Catherine
DEBES Vincent donne procuration à SENE Marc
DELATTRE Cécile donne procuration à ERBS André
DILIGENT Danielle donne procuration à DREXLER Sabine
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves
HOERLE Jean-Louis donne procuration à LEHMANN Marie-Paule
JEANPERT Chantal donne procuration à MEYER Philippe
KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine
KLINKERT Brigitte donne procuration à MILLION Lara
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul
LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à KRIEGER Laurent
MATT Nicolas donne procuration à REYMANN Anne
MAURER Jean-Philippe donne procuration à PFEIFFER Pascale

OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise
SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence
WOLF Etienne donne procuration à BIHL Pierre
ZELLER Fabienne donne procuration à SCHILDKNECHT Jean-Luc

EXCUSEE :

TENENBAUM Anne

ABSENT :

HAGENBACH Vincent

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CD-2019-4-1-2 du 21 octobre 2019 approuvant l'autorisation de programme pluriannuelle de 4M€ inscrite lors de la Décision Modificative n°2,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CP-2019-11-10-4 du 6 décembre 2019 approuvant la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêt national et régional de Mulhouse Alsace Agglomération et l'engagement financier de 4M€ sur fonds propres affectés aux opérations de réhabilitation thermique du patrimoine des bailleurs sociaux dans le périmètre du NPNRU,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CP-2020-11-10-16 du 13 novembre 2020, approuvant la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Mulhouse Alsace Agglomération dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain,
- VU la convention de financement de la réhabilitation thermique des logements locatifs sociaux 2021-2022 signée entre l'AREAL, la Banque des Territoires, l'Eurométropole de Strasbourg, le Département du Haut-Rhin et le Département du Bas-Rhin et son avenant pour l'année 2023,
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n°CP-2018-11-10-8 du 7 décembre 2018 relative aux aides à la réhabilitation thermique dans le parc locatif social,
- VU la délibération de la Commission permanente de la Collectivité européenne n° CP2022-11-4-5 du 8 décembre 2022 relative aux aides habitat à la réhabilitation thermique des logements du parc privé et du parc public
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD- 2023-1-4-1 du 6 février 2023 relative au budget primitif 2023 de la solidarité, de l'habitat, de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et de la lutte contre la pauvreté,

- VU la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Mulhouse Alsace Agglomération dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, signée le 7 décembre 2020,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis favorable de la Commission Territoriale Centre Alsace et de l'équité territoriale du 12 septembre,
- VU l'avis favorable de la Commission Territoriale de l'Agglomération de Mulhouse du 14 septembre 2023,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Mulhouse Alsace Agglomération dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain signée le 7 décembre 2020 et jointe en annexe à la présente délibération ;
- Autorise le Président à signer l'avenant du projet de renouvellement urbain de Mulhouse Alsace Agglomération dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

2 non-participations au vote

Jean-Luc SCHILDKNECHT et Vincent HAGENBACH, Vice-Présidents au sein de Mulhouse Alsace Agglomération